



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Nombre record de signalements de contenus illicites et préjudiciables pendant la crise sanitaire ; hausse vertigineuse de la provocation à la haine

Le rapport annuel du tiers de confiance associatif Point de contact est disponible en ligne. Le consulter [ici](#).

- + 164% de signalements reçus sur les deux périodes de confinement
- + 76% de signalements ayant trait à des violences sexuelles sur mineurs en ligne
- + 300% de signalements de la provocation à la haine
- Point de Contact, premier signalant professionnel auprès de PHAROS
- 70% des signalements proviennent du grand public

Paris, le 5 octobre 2021 – L'association et tiers de confiance auprès des plateformes, hébergeurs et autorités Point de Contact publie aujourd'hui son rapport annuel, avec des indicateurs-clés qui renseignent quant à l'impact du signalement en ligne et la mesure des cyberviolences.

**Mesurer pour mieux agir et protéger ensemble** En 2020, Point de Contact a reçu 60 307 signalements, représentant une augmentation de plus de 98% par rapport au nombre de signalements reçus en 2019. Cette tendance à la hausse a pu être observée dans un **contexte particulier de crise sanitaire** ; durant les **périodes de confinement**, Point de Contact a ainsi enregistré une **augmentation de 164%** du nombre de signalements reçus par rapport à 2019. L'ensemble du champ de compétences de la plateforme a été impacté.

Face à une **augmentation significative de 76% de contenus signalés** ayant trait à des **violences sexuelles sur mineurs**, le constat est flagrant. Le temps passé devant les écrans pendant la crise sanitaire et les confinements successifs - jeux en ligne, réseaux sociaux et groupes de discussion, a fait des enfants et des adolescents des cibles de choix pour les cybercriminels et les prédateurs, avec les **phénomènes dits de « grooming » et de « sextorsion »** qui ne sont plus des phénomènes émergents ou des tendances isolées mais des **tendances confirmées**.

**Préjugés jugés tenaces** Avec une hausse vertigineuse de 300% de contenus en plus signalés relevant de la **provocation à la haine**<sup>1</sup>, la crise sanitaire n'a pas fait taire la haine en ligne, bien au contraire.

---

<sup>1</sup> Est considéré comme de la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, au sens de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881, le fait de pousser des tiers à manifester de la haine, de la violence ou de la discrimination à l'encontre de certaines personnes, en raison leur couleur de peau, de leur origine nationale ou ethnique (vraie ou supposée), de leur religion, de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap.

**L'attentat de Conflans-Sainte-Honorine et l'assassinat de Samuel Paty** auront marqué un tournant, avec la **réactivation du Groupe de Contact permanent** dont Point de Contact est membre et le **renforcement nécessaire de la coopération publique-privée**. L'année 2020 aura été marquée **par une augmentation de 26% de contenus terroristes signalés**. La confiance renouvelée des politiques publiques envers Point de Contact comme tiers de confiance s'est concrétisée en décembre 2020 par la mise à disposition, par le Ministère de l'Intérieur, d'un officier de liaison de la Gendarmerie Nationale au sein des effectifs de Point de Contact.

Point de Contact demeure le **premier signalant professionnel auprès de PHAROS**, leur ayant transmis 9 407 URL de contenus illicites préalablement qualifiés. La coopération internationale avec le réseau INHOPE n'a cessé de se renforcer ; Point de Contact ayant la présidence du réseau INHOPE jusqu'à la fin de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) . Près de 26% des signalements reçus par la hotline proviennent du réseau INHOPE.

-----  
**A propos de Point de Contact** Fondée en 1998, [Point de Contact](#) est une association loi 1901. Soutenue par la Commission européenne à travers le programme Safer Internet, l'association s'est rapidement imposée comme une référence auprès des autorités dans le traitement des signalements de contenus choquants et manifestement illicites en ligne. Point de Contact lutte contre les images de violences sexuelles sur enfants, l'incitation à la haine et au terrorisme sur Internet et les réseaux sociaux. Membre fondateur du réseau international de points de signalement INHOPE, Point de Contact œuvre aux côtés de ses partenaires à l'échelle européenne et mondiale pour la suppression des images d'abus sexuels sur mineurs. Enfin, Point de Contact s'investit pour la reconnaissance et la protection des professionnels exposés au quotidien aux contenus violents.

**Contact presse**

[presse@pointdecontact.net](mailto:presse@pointdecontact.net)